



### LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers tous,

Tout d'abord merci à VOUS, les habitants, les amoureux de ce lieu singulier, les gardiens du fort, qui participent, veillent, entretiennent et font perdurer ce cadre de vie atypique, plus particulièrement ceux qui ont apporté aide et participation pour le fleurissement, le montage de la tyrolienne, le nettoyage de la place forte ou des réservoirs, le jardin historique, les potagers et aussi pour toutes les petites ou grandes attentions, et actions citoyennes que vous faites! Nous vous remercions d'être là, ambassadeurs de ce lieu de vie singulier auquel nous sommes tous attachés!



L'année dernière nous vous avons fait part de clés en guise de vœux :

- S'appuyer sur le bon sens, le bien commun
- Cultiver et entretenir l'entraide et la solidarité
- Échanger, discuter, dialoguer pour construire ensemble
- Se respecter les uns les autres, s'ouvrir
- S'impliquer et participer, se placer dans l'action et le "Faire", à sa mesure.

Alors pour l'année 2023, nous vous proposons d'utiliser les mêmes clés pour continuer ce travail et cet engagement commun et agir collectivement.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles et nouveaux mont-dauphinoises et mont-dauphinois.

Nous remercions bien entendu l'équipe des employés municipaux qui travaillent au quotidien pour la commune, pour lesquels le service public aux administrés est une valeur importante : Christine pour la partie administrative et le service aux habitants, le binôme Manu et Marion pour la partie technique et les espaces verts et aussi Chloé Cottaz pour le suivi et la coordination des actions UNESCO.

Nous remercions aussi les acteurs du village qui œuvrent au dynamisme, à la vie de village, au rayonnement socioculturel de la place forte : le Centre des monuments nationaux, les artisans, les commerçants, les associations,...

Nous pensons à tous et toutes lorsqu'il s'agit de mener les projets pour la commune et ses habitants : la voirie, la rénovation et travaux sur le parc des logements communaux, des travaux sur la source de la Loubatière, l'amélioration de l'accueil des vacanciers et visiteurs, etc...

2023 est aussi l'occasion de fêter les 15 ans du classement au patrimoine mondial de l'humanité de Mont-Dauphin au titre des fortifications Vauban. Ce label est la reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle de l'œuvre de Vauban. Notre place forte est ainsi un témoin historique, un héritage à préserver, un lieu de vie avec ses activités à valoriser et développer, un bien commun dans lequel nous vivons et qui nous relie tous, un bien en commun, à transmettre, ensemble.

*Votre conseil municipal*

## LES NOUVELLES DE LA PLACE-FORTE

### Période hivernale, déneigement, stationnement

**En cas de chute de neige avérée ou annoncée, le stationnement dans les rues du village est interdit. (arrêté municipal du 19/11/2019)**

**Merci de privilégier le stationnement sur la place d'Armes (parking de l'arsenal), place Vauban, place Marquis de Larray (caserne Campana) et place Rosaguti**

**Certains emplacements sont réservés au stockage de la neige**

**Pour rappel, le déneigement des trottoirs doit être assuré par les riverains**

**En cas de verglas, du sel est à votre disposition rue Cabrié, à la remise communale et au pavillon de l'horloge.**

#### **Circulation / stationnement :**

- **La vitesse est limitée dans l'ensemble de la place-forte à 30 km/h.**
- Le stationnement reste interdit dans la rue Catinat (jusqu'au monument aux morts), rue de l'Arsenal (jusqu'à la Place d'Armes), et rue Rouget de l'Isle, tout comme sur les trottoirs.
- Le stationnement aux intersections des rues est à éviter car potentiellement dangereux (code de la route).
- **La circulation motorisée et le stationnement ne sont pas autorisés dans la plantation et sur sentiers** (sauf service et autorisation)

***Pour rappel et jusqu'au 15 mars, les équipements hiver sont requis pour les véhicules.***

Référents : Yann Foutieau : [yann.foutieau@yahoo.fr](mailto:yann.foutieau@yahoo.fr) / Cyr Piaton

## **COMMUNICATION & GOUVERNANCE PARTAGÉE**

### **Communication - réseaux sociaux**



- **Le "Whatsapp du village" est un outil des villageois. Il est destiné aux informations pratiques et à l'entraide au sein du village, dans le respect des individus, de leurs opinions et de la vie privée.**



- Pour les messages personnels ou réponse à une personne, privilégiez une réponse ciblée plutôt que collective. Sur whatsapp, vous pouvez répondre directement au message d'une personne en cliquant sur son nom! Cela évite des messages personnels envoyés à tous, qui noient les messages importants ou/et collectifs. !! Vérifiez les sources des messages.



*Si vous souhaitez être inscrit au groupe Whatsapp du village : adressez-vous au référents Communication ou à tout autre utilisateur administrateur.*

**De nombreuses informations sont à votre disposition dans le hall de la mairie.**

*Référentes communication : Barbara Fougnon, Camille Rouzet, Pomme-Elise Mazuel*

## **BIEN VIVRE ET CADRE DE VIE**

### **Jardins potagers communaux**

La convention pour utiliser les parcelles potagères municipales a été modifiée et adaptée à l'usage présent avec l'aide précieuse d'un groupe de travail parmi les jardiniers. Merci à Amandine, Anne, Benjamin et Charlotte, Camille et Barbara.



**Avis aux jardiniers**, la commune propose plusieurs parcelles potagères contre redevance, pour occupation annuelle à titre précaire dès le printemps 2023. Merci d'adresser en mairie votre lettre ou courriel de candidature **avant le 17 mars prochain**.

**Si vous ne souhaitez plus jardiner en 2023**, merci de prévenir la mairie, de manière à ce que la parcelle ainsi libérée puisse être attribuée.

### **Permanence France services et ateliers thématiques**

Les agents France Services vous renseignent et vous accompagnent

- Administratif avec l'accompagnement des démarches en ligne,
- Emploi en vous aidant dans vos recherches, et services aux entreprises,
- Obtenir un rendez-vous avec les services administratifs et partenaires,
- Autres services : aides sociales, retraite, logement, santé, transports, ...

N'hésitez pas à contacter Vadim Mougnot : 07 65 18 58 93  
[vadim.mougnot@comcomqg.com](mailto:vadim.mougnot@comcomqg.com)

**Prochaines permanences en mairie de Mont-Dauphin de 10h à 12h** en salle du conseil (Rez-de-chaussée) et **sur RENDEZ-VOUS : 13 mars, 15 mai, 12 juin**

### **Aide chèque énergie**

**Bois fuel** : Pour faire face à la hausse des prix du fuel des granulés et du bois de chauffage, une aide exceptionnelle de 50 à 200 € sera versée, sous conditions de ressources, aux ménages qui se chauffent au bois. Ce chèque « énergie bois » peut être demandé depuis le 27 décembre sur le site dédié au chèque énergie exceptionnel : Numéro vert : 0805 204 805

<https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/>

**Électricité gaz** : Le chèque énergie est envoyé par courrier une fois par an à votre domicile (logement ou résidence en logement-foyer ou établissement). L'envoi se fait généralement au mois d'avril. Pour vérifier si vous avez droit au chèque énergie et pour comprendre comment l'utiliser, consultez le site [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)

### **Déploiement de la fibre**

Le déploiement de la fibre subit malheureusement des retards. L'infrastructure n'est pas complètement opérationnelle, contrairement aux informations du site [www.fibre05.fr](http://www.fibre05.fr). En effet, il manque un tronçon d'environ 200 m au niveau de la route des rampes, qui nécessite des travaux de voirie.

La commune s'est rapprochée des services et sociétés concernés (XP fibre, Département des Hautes-Alpes, Ministère des Armées) et les a relancés pour que le déploiement soit effectif le plus rapidement possible. Dans l'attente des travaux, nous vous conseillons de surseoir à toute souscription à ce service.

## LE BAR VAUBAN EST EN DEUIL

Geneviève FEUILLASSIER, qui fut active derrière le comptoir du bar Vauban et au volant des taxis Feuillassier pendant de si nombreuses années, nous a quitté le 5 Janvier 2023. Elle aura marqué de son aura et de sa présence la vie du village.



## VIE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Commerce ambulant, le mardi après midi (16h - 18h), place Vauban devant le pavillon des officiers :
  - **Michel Aillaud**, fruits et légumes de saison
- Possibilité de commander du **poisson/fruits de mer**. Livraison, le vendredi.  
Inscription : [Poiscaille - le circuit court de la mer](#)

## Ouvertures 4 saisons

Des commerces, boutiques, restaurants, et hébergements font la démarche d'ouvrir sur les périodes moins touristiques, ce qui participe à dynamiser et faire vivre le village. N'hésitez pas à les visiter et vous informer de leurs modalités d'ouverture.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Site classé - quelques rappels

Mont-Dauphin (fortifications, fossés, bâtiments) est classé parmi les monuments historiques depuis 1966. Les abords de la place forte sont "site classé" depuis août 2015. A ce titre, certaines réglementations spécifiques s'appliquent :

- Travaux dans la place forte : Tous les travaux (hors travaux d'aménagement intérieur) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en Mairie.
- Drones : Le survol de Mont-Dauphin est soumis à autorisation, de la part de la commune (domaine public), du ministère de la culture (CMN), du ministère des armées ou des propriétaires.
- Camping/caravaning : Le camping est interdit au sein ainsi qu'aux abords de la place forte, sauf éventuelle dérogation. (Art. R111-33 du code de l'urbanisme)

### **Carte grise - Démarches administratives 2022 (Arnaque aux faux sites administratifs dans le département 05)**

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et UNIQUEMENT sur ce site. **ATTENTION aux sites frauduleux !**

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre demande sur le site officiel, vous pouvez vous adresser à la Maison France Services. (voir page 3).

### **Crèche communale de Guillestre Maxi-mômes**

Le conseil municipal a décidé d'augmenter la participation financière de la commune au fonctionnement de la crèche de Guillestre. A partir de la rentrée 2023, la commune participera à hauteur de 2 € par heure/enfant (précédemment 1,8 €/h/enfant).

### **Ecole d'Eygliers - Mont-Dauphin**

De la même manière, la participation de la commune aux repas des écoliers a été revalorisée de 10 cts pour l'année 2022-2023.

Pour échanger au sujet des thématiques de l'école, vous pouvez contacter Barbara Fougnon au 06 30 32 15 22, déléguée à la vie scolaire

Ecole d'Eygliers : Standard: 07 64 78 44 87

## PROJETS - TRAVAUX

### Réhabilitation de l'Ancienne école

L'étude de réhabilitation de l'ancienne école a débuté. Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire et/ou participer à l'atelier de concertation du 7 janvier et nous vous en remercions. Ce travail collectif a été productif, et va permettre de mieux cerner et définir le projet de rénovation en fonction des besoins et attentes pour le village. Le prochain comité de pilotage, associant élus, citoyens et institutionnels, se réunira le jeudi 23 février 2023, et présentera une synthèse des premiers temps de travail.



### Travaux pont - Porte d'Embrun



La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a confirmé début 2023, l'obtention d'un financement de un million d'euros pour la réparation des ponts de la place forte, dans le cadre du Protocole Culture Défense.

Des travaux sur les deux ponts côté sud, sont donc envisagés en 2023 : le pont du "colifichet" et celui de la porte d'Embrun.



### Travaux sur le réseau d'eau potable

Des travaux sur le réseau de distribution d'eau potable sont programmés le **lundi 6 mars 2023, de 14h à 18h**. Des perturbations et coupures sont possibles.



**Les travaux de voirie reprennent entre le 27 février et le 17 Mars** (avec Entreprise Queyras TP), secteur Campana, y compris le petit parking (fer à cheval) et la place Vauban. Le stationnement sera réglementé durant les travaux.

## HORS DES REMPARTS

### COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Guillestrois-Queyras  
Communauté de communes

#### Site internet

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras a mis en ligne son nouveau site internet, avec une identité visuelle rafraîchie et un contenu plus clair et accessible : [www.ccguillestroisqueyras.fr](http://www.ccguillestroisqueyras.fr)

#### Zone tampon UNESCO

L'étude de redéfinition de la zone tampon du bien classé UNESCO a été présentée en janvier 2023 en sous-préfecture.

Le travail de concertation entre les services de l'état, la communauté de communes et les communes de Guillestre, Eygliers, Risoul, Saint-Crepin a permis de définir le périmètre géographique de protection pour le site de Mont-Dauphin, et donner les orientations sur les outils de protection et de valorisation de la place forte associés : site classé (protection code de l'environnement), périmètre délimité des abords des monuments historiques

(protection code de l'urbanisme), Opérations d'Aménagement Planifié avec volets patrimoniaux et Plan Locaux d'Urbanisme (outil de gestion du code de l'urbanisme).

Ce travail va se poursuivre pour le site de Mont-Dauphin de manière à détailler les outils précités, et sur les 11 autres sites du Réseau Vauban.

## **Ordures ménagères**

### **Tarifification incitative**

La communauté de communes du Guillestrois-Queyras a décidé de mettre en place la tarification incitative pour nous inciter à trier davantage et réduire la quantité des ordures ménagères.

Ainsi tous les moloks ORDURES MÉNAGÈRES de Mont-Dauphin sont équipés d'un lecteur de badge. Le badge permet le contrôle de l'accès au point d'apport volontaire (molok) concerné et à la déchèterie.

Les moloks pour le papier, le verre, et les emballages restent accessibles sans badge. De plus, tous les emballages sont recyclables.

Le traitement des déchets non recyclés (par enfouissement) est facturé d'une manière exponentielle, ce qui pèse de plus en plus sur les charges des ménages.



**Trier plus et trier mieux est donc indispensable** pour limiter la hausse du coût de traitement de nos ordures ménagères.

La nouvelle facturation ne se fera qu'en 2024 selon le nombre de sacs déposés aux ordures ménagères, après le tri de vos déchets.

Le système de tarification incitative permet ainsi de payer au plus juste les services liés aux déchets non recyclables et à leur collecte.

Informations : [www.ccquillestroisqueyras.fr](http://www.ccquillestroisqueyras.fr)

### **Déchets spéciaux et dépôts sauvages**

**La déchèterie de Guillestre est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.** Merci d'y déposer les déchets volumineux, déchets verts et cartons volumineux.

### **Compostage**

Les points de compostage collectifs de Mont-Dauphin se situent au niveau des jardins potagers et rue de l'Arsenal.

Pour toute information ou question sur le compostage : SMITOMGA :

04.92.45.59.91 et [valorisation@smitomga.com](mailto:valorisation@smitomga.com)

<https://www.smitomga.com/pages/composter/>

ou auprès des habitantes référentes : Sarah et Elise



***Mieux trier, et composter vous permet de réduire sensiblement vos quantités de déchets.***

Référents : Cyr Piaton et Barbara Fougnon

## DU CÔTÉ DU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CENTRE  
DES  
MONUMENTS  
NATIONAUX

La **billetterie-boutique** est ouverte :

**Janvier à mai** : du mardi au dimanche : 10h-12h / 14h-17h

Renseignements : Pavillon de l'horloge, Tél. : 04.92.45.42.40

Le "**monument**" (fortifications, bâtiments militaires) est ouvert en visites commentées

**Janvier à mai** : du mardi au dimanche : **14h30**

### **Exposition "Little Big Horn" par Ousmane Sow**

**Janvier à mai** : samedi et dimanche à 14h45 et 15h45

Le Centre des Monuments Nationaux dispose également d'une **e-billetterie**. Il est recommandé de réserver son billet en ligne du fait des jauges réduites. La e-billetterie concerne les visites commentées, l'exposition « Little Bighorn »

<http://www.place-forte-montdauphin.fr/>

## DERNIÈREMENT DANS LA PLACE FORTE

**16 au 20 novembre 2022**



Le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne a tenu son congrès annuel au sein de Mont-Dauphin, dans les locaux de l'IGESA. Quatre jours très denses, avec différents ateliers de travail et réunions, et l'assemblée générale, pour les nombreux accompagnateurs venus de toute la France métropolitaine et d'outre-mer.

**28 et 29 novembre 2022**

Les artisans Mont-Dauphinois ouvraient leurs portes et accueillait des artistes et artisans extérieurs le dernier week-end de novembre. Deux journées spéciales pleines de trouvailles, cadeaux pour les fêtes dans les boutiques du village, avec la buvette et des animations musicales et poétiques par le comité des fêtes.



**7 janvier 2023**

Le conseil municipal vous a présenté ses vœux pour l'année 2023 autour d'une galette des rois et reines, dans les locaux de l'ancienne école.

## VIE ASSOCIATIVE

### **Comité des fêtes**

Contact : Aude Mazuel - [comitedesfetes.montdauphin@gmail.com](mailto:comitedesfetes.montdauphin@gmail.com)

### **Comité de soutien UNESCO**

Contact : André Frezet - [asso.montdauphinunesco@orange.fr](mailto:asso.montdauphinunesco@orange.fr)

### **Ascendance**

Contact : Isabelle Bazin-Mazuel - [asso.ascendance05@gmail.com](mailto:asso.ascendance05@gmail.com)

## AGENDA - A VENIR

<b>4 mars</b>	<b>Nuit de la chouette - Ligue de Protection des Oiseaux</b>
<b>8 mars</b>	<b>Journée des droits de la femme</b>
<b>29 mars</b>	<b>Festival du court métrage - comité des fêtes</b>
<b>10 avril</b>	<b>Fête de la Saint Guillaume - (Eygliers)</b>
<b>8 mai</b>	<b>Vide grenier - comité des fêtes (sous réserve)</b>
<b>2-3-4 juin</b>	<b>Rendez-vous au jardin</b>
<b>11 juin</b>	<b>Raid kid vauban</b>
<b>20 juin</b>	<b>Raid vélo Alpes-Epics</b>
<b>24 juin</b>	<b>Fête de la Saint Jean</b>
<b>7 juillet</b>	<b>15ème anniversaire de la labellisation UNESCO</b>

## ETAT CIVIL (janvier 2022 à janvier 2023)

### **Bienvenue**

Tommy SCHUBART, né le 3 juin 2022

Molène MAZUEL, née le 28 octobre 2022

### **Félicitations**

Jacque BOREL et Philippe ROUSSEAU, le 7 mai 2022

Corinne TRIGUEIRO et Hervé MASSE, le 28 mai 2022

### **Au revoir**

Paulette FOUILLOY, décédée le 20 octobre 2022

Geneviève FEUILLASSIER, décédée le 5 janvier 2023

André BOREL, décédé le 25 janvier 2023

Anne-Marie BRUN, décédée le 4 février 2023

## BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Mont-Dauphinois et Mont-Dauphinoises!

## CONTACTS

**Vous pouvez contacter la municipalité est**

par mail [mairie.montdauphin@orange.fr](mailto:mairie.montdauphin@orange.fr)

ou téléphone : 04 92 45 18 34

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le lundi et le jeudi de 14h à 18h, et le mardi de 8h à 12h, et sur rendez-vous. (Hors congés)

**Merci de respecter les horaires d'ouverture au public.**

**Possibilité de prise de rendez-vous pour démarches spécifiques**

*Permanences du maire le mardi et vendredi matin, ou sur rendez-vous*

***Le prochain conseil municipal aura lieu le 17 mars à 18h salle du conseil***

Rédaction : C. Piaton, C. Rouzet. Relecture : C. Sibourd // Crédits photographiques : C. Piaton- SNAM